

Convocation à l'Assemblée générale statutaire

Mardi, 07 octobre 2025, à 18h00
hybride (à la Maison Union Syndicale + ZOOM)

Chers adhérents,

Une nouvelle assemblée générale statutaire (AG) doit être convoquée. Le 9 septembre 2025, l'AG n'a pas été en mesure de nommer le bureau électoral en raison d'un nombre insuffisant de candidats (au moins sept, issus de trois institutions différentes). Par conséquent, le Comité exécutif (CE) a décidé, conformément à nos STATUTS, de reconvoquer une Assemblée générale statutaire le mardi 7 octobre 2025 à 18h00. **Cette réunion sera hybride (en présentiel à la Maison Union Syndicale et via Zoom).**

La période de candidature est prolongée jusqu'à la fin de la présente assemblée générale statutaire. Les candidats qui ont déjà envoyé leur dossier de candidature ne sont pas tenus de le refaire. Leurs candidatures restent valables. Les candidats au Comité exécutif et à la Commission de contrôle financier peuvent encore envoyer leur dossier de candidature jusqu'à la fin de l'assemblée générale, le 7 octobre 2025.

Les élections auront lieu dès que le Bureau électoral aura lancé le processus. Sans le Bureau électoral, les élections ne peuvent pas commencer. Nous vous encourageons donc à vous porter candidat au Bureau électoral si vous ne vous présentez pas au Comité exécutif ou à la Commission de contrôle financier. Le renouvellement de la direction de notre syndicat, en particulier du CE, est crucial pour l'avenir de notre travail et de notre solidarité.

Nous encourageons vivement tous les adhérents à assister à cette importante réunion et à s'inscrire ([cliquez ici pour vous inscrire](#)) à l'avance afin de garantir leur participation. Que vous souhaitiez ou non vous présenter comme candidat, votre présence et votre voix sont essentielles.

Les documents de séance et le lien Zoom pour la réunion sont disponibles [sur notre site web ici](#).

Dans l'attente de votre participation.

Cordialement,

Niels BRACKE
Président

RAPPEL :

Chaque candidat dispose d'une page A4 pour se présenter aux électeurs. La date limite pour le dépôt des candidatures (et leur retrait), ainsi que des fiches de présentation, est fixée à la clôture de la nouvelle Assemblée générale statutaire.

Pour postuler, rendez-vous dans [la section Assemblées générales de notre site web ici](#), où vous trouverez [un formulaire de candidature simplifié ici](#). Que vous postuliez en ligne ou sur papier, veuillez à signer et à envoyer le formulaire **avant le 7 octobre 2025**.